

## L'ETC trace la voie vers une sidérurgie à faibles émissions en France

**La transition de la sidérurgie française a déjà commencé, néanmoins des actions urgentes sont nécessaires pour donner feu vert aux investissements et maintenir la France sur la voie des objectifs de réduction des émissions industrielles pour 2030**

**27 Mars, 2023** – Dans un nouveau rapport intitulé “**Unlocking the First Wave of Breakthrough Steel Investments in France**” l’Energy Transitions Commission (ETC) détaille des actions nécessaires de la part de l’industrie et du gouvernement pour qu’une première vague de projets de production d’acier primaire à faibles émissions puisse voir le jour en France dans les deux à cinq prochaines années.

La production d’acier primaire (à base des minéraux) à émissions quasi nulles est essentielle pour que la France puisse relever le défi d’atteindre ses objectifs climatiques tout en préservant la capacité industrielle nationale et en conservant des emplois hautement qualifiés.

Les technologies de pointe nécessaires sont disponibles aujourd’hui et sont déjà proposées par certains acteurs en France, entamant ainsi une transition vers l’aciérie verte, et permettant à la France de figurer parmi les pays pionniers en matière de production d’acier bas-carbone. Le rapport souligne toutefois l’absence d’un dossier d’investissement viable et la nécessité de créer davantage de certitude pour les investisseurs et acteurs financiers afin qu’ils puissent prendre des décisions finales d’investissement (FID) sur ces projets.

Comme le montre l’analyse du rapport, les conditions nécessaires à l’obtention des FID en France sont à portée de main, notamment via la mise en place de cinq actions clés :

- Construire l’infrastructure électrique à faible teneur en carbone nécessaire afin de garantir un approvisionnement en électricité propre, stable et abordable pour les consommateurs industriels, à mesure que la demande globale d’électricité augmente
- Mettre en œuvre une tarification efficace du carbone, s’appliquant aux importations d’acier ainsi qu’à la production nationale, permettant ainsi d’établir des conditions de concurrence véritablement équitables pour ces produits verts
- Accroître et cibler le financement direct du gouvernement, afin de fournir un soutien initial pour les dépenses d’investissement élevées ou un soutien continu pour les principaux coûts opérationnels
- Stimuler la demande par des accords d’achat à terme, éventuellement assortis d’une prime initiale supérieure aux prix du marché du fer et de l’acier, afin de consolider les flux de revenus et de créer des signaux de demande clairs
- Fournir des garanties pour derisquer ces technologies de pointe, proposées par le gouvernement national ou les institutions européennes.

Le gouvernement doit collaborer avec les acteurs de l’ensemble de la chaîne de valeur de l’acier pour s’assurer que ces actions se concrétisent rapidement afin de permettre aux projets d’être opérationnels d’ici 2030. Toutes ces actions sont réalisables à court terme et permettraient de débloquer une première vague d’investissements dans l’acier bas-carbone en France - une étape essentielle dans la transition du pays vers la neutralité carbone à 2050.

« Les projets sidérurgiques en cours à Dunkerque et Fos-sur-Mer illustrent à quel point la France offre une opportunité unique pour ces projets et technologies essentiels. Avec l’ambition du plan France 2030 d’accélérer la décarbonation industrielle et l’innovation, le moment est venu de

sécuriser les décisions finales d'investissement et de débloquer une première vague de projets en France. Garantir des prix de l'électricité stables et abordables pour l'industrie, idéalement grâce à un marché plus mature pour les accords d'achat d'électricité, est l'ingrédient clé pour concrétiser ces projets. » Julia Reinaud – Directrice principale, Europe, Breakthrough Energy

L'objectif de la France de réduire ses émissions industrielles de 35 % d'ici à 2030 ne peut être atteint sans réduire les émissions provenant de l'acier, en particulier des sites de production primaire du pays, fortement émetteurs. La sidérurgie de rupture, où les technologies de production de fer à réduction directe (DRI) utilisant l'hydrogène vert sont associées à des méthodes de production d'acier conventionnelles, offre une solution au défi de la décarbonation auquel est confrontée l'industrie sidérurgique française.

Investir dans des projets sidérurgiques de pointe permettrait de préserver la capacité de production nationale d'un matériau de plus en plus demandé et de maintenir l'emploi, tout en aidant la France à atteindre ses objectifs climatiques. L'acier à quasi nulle émission offre une meilleure option que les autres choix que le gouvernement et l'industrie pourraient faire, tels que la rénovation des sites existants avec des technologies fortement émettrices, ou leur fermeture et la dépendance à l'égard des importations d'acier pour toute une série d'applications, de la construction à la fabrication automobile.

"Le défi de la décarbonation est une opportunité unique qui incite à repenser la production de fer et d'acier en Europe pour la rendre plus verte, plus inclusive et plus compétitive." José Noldin – PDG, GravitHy

Le rapport produit par l'ETC s'appuie sur un modèle financier qui simule la performance financière de différentes configurations de projets sidérurgiques à faibles émissions en France. Le modèle financier a été mis en libre accès pour un usage public. Pour lire le rapport en entier et accéder au modèle, visitez : <https://www.energy-transitions.org/publications/breakthrough-steel/>

**“Unlocking the First Wave of Breakthrough Steel Investments in France”** a été développé dans le cadre d'une série de tables rondes en France, convoquées par l'ETC entre novembre 2022 et février 2023 avec le soutien de Breakthrough Energy. Les tables rondes étaient ouvertes aux parties prenantes de la chaîne de valeur de l'acier en France, y compris les décideurs politiques et les acteurs financiers, et ont vu la participation d'organisations telles que **acteurs politiques**: l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), International Energy Agency (IEA), Ministère de la Transition énergétique, Ministère de l'Économie, des Finances de la Souveraineté Industrielle et Numérique ; **acteurs de la sidérurgie**: ArcelorMittal, Danieli, GravitHy, SMS Group ; **acheteurs** : Bosch und Siemens Hausgeräte (BSH), TRATON, Schneider Electric ; **fournisseurs** : ENGIE, Ørsted, Plug, Shell, Vale ; et **financiers** : Crédit Agricole, EIT Innoenergy, Natixis, Société Générale.

FIN

#### Remarque aux éditeurs :

- Le Breakthrough Steel Investment Forum en France fait partie d'une série de forums régionaux plus larges, comprenant des forums supplémentaires organisés par l'ETC avec le soutien de Breakthrough Energy en Europe du Sud, au Royaume-Uni et aux États-Unis (ce dernier en collaboration avec RMI).

SOUS EMBARGO JUSQU'À 9:00 HEURE DE Royaume-Uni, 27 MARS, 2023

- **“Unlocking the First Wave of Breakthrough Steel Investments in France ”** a été informé par des discussions avec les participants du Breakthrough Steel Investment Forum en France, mais les organisations représentées par ces participants n'ont pas été invitées à approuver formellement le rapport, lequel ne doit pas être considéré comme reflétant les vues de ces dernières.
- Toutes les analyses contenues dans **“Unlocking the First Wave of Breakthrough Steel Investments in France ”** ont été réalisées par l'ETC. Pour plus d'informations sur l'ETC, rendez-vous sur : <https://www.energy-transitions.org/>

**Contacts media :**

Caroline Randle, Energy Transitions Commission – [caroline.randle@systemiq.earth](mailto:caroline.randle@systemiq.earth)

Vicki Harding, Energy Transitions Commission – [vicki@devlo.global](mailto:vicki@devlo.global)